



FÉLICITATIONS pour l'achat de votre nouvelle
**solution essentielle tout-en-un pour laveuses,
qui comprend les tuyaux en acier inoxydable Excelsior®**

Numéro de Facture: _____ Date: _____

Service : 1-800-661-7313 service@soswarranty.com

Nous vous remercions de votre récent achat de la solution essentielle Excelsior® de Phoenix A.M.D. International Inc.

SOS Warranty Services Inc., le fournisseur de services d'Excelsior®, garantit au propriétaire des tuyaux en acier inoxydable Excelsior® une couverture d'assurance contre les défauts matériels et de fabrication des tuyaux dans le cadre d'une utilisation domestique normale pendant 5 ans. Cette couverture débute à la date d'achat du produit et se poursuit pendant la durée de 5 ans.

+ De plus, nous offrons une garantie exclusive de 5 ans couvrant jusqu'à 1 000 \$ de la franchise de l'assurance habitation du propriétaire, en cas de dégâts d'eau causés aux biens du propriétaire et/ou aux biens de tiers par des défauts des **tuyaux en acier inoxydable Excelsior®**.

Pour être couverts par cette police, les **tuyaux en acier inoxydable Excelsior®** doivent être achetés auprès d'un détaillant autorisé. Cette police est transférable dans les 5 ans à compter de la date d'achat. L'acquéreur des tuyaux en acier inoxydable Excelsior peut être tenu de fournir une preuve d'achat sous la forme de la facture originale.

3 FAÇONS FACILES DE FAIRE UNE RÉCLAMATION DE SERVICE... Accès 24 / 7 à l'enregistrement d'une réclamation de service :

Ayez votre preuve d'achat à portée de main et faites l'une des démarches suivantes dans les 14 jours suivant l'incident :

1. Communiquez avec notre **service à la clientèle au 1-800-661-7313**, option 2, et suivez les instructions pour joindre l'un de nos spécialistes du service clientèle. Notre département de service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h (HNE) ; OU
 2. Vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : **service@soswarranty.com** ; OU
 3. Rendez-vous au **www.excelsiorservice.com** et suivez les instructions/boutons. Soumettez votre demande en créant un compte, en enregistrant votre article et en remplissant ensuite le formulaire de demande. Il est possible que vous deviez soumettre des photos.
1. Le processus de service pour les réclamations de garantie les défauts de fabrication et les matériaux défectueux des tuyaux en acier inoxydable Excelsior® de SOS Warranty Services Inc. peut soit faire réparer vos tuyaux par un technicien agréé, soit les remplacer.
 2. Le processus de service pour une couverture jusqu'à 1 000 \$ de la franchise de l'assurance habitation du propriétaire en cas de dégâts d'eau causés par des défauts des tuyaux en acier inoxydable Excelsior® sera le suivant :
 - a. **La demande de service doit être soumise à SOS Warranty Services Inc. dans les 14 jours suivant l'incident.**
 - b. Les tuyaux endommagés doivent rester disponibles pour inspection jusqu'à ce que la réclamation soit finalisée et le propriétaire peut être tenu de les retourner à SOS Warranty Services Inc.
 - c. SOS Warranty Services Inc. peut envoyer un technicien autorisé à votre domicile à ses frais pour l'inspection des dégâts d'eau causés par les tuyaux en acier inoxydable Excelsior®.

RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE DU PLAN DE SERVICE :

Le propriétaire du produit couvert par cette garantie est entièrement responsable :

- A. de faire fonctionner son appareil conformément aux instructions du fabricant ;
- B. d'effectuer l'entretien courant de l'appareil conformément aux recommandations du fabricant ; et
- C. d'effectuer tous les entretiens recommandés et réparations nécessaires à son appareil. LE DÉFAUT DE RESPECTER CES CONDITIONS ANNULERA LA GARANTIE DES TUYAUX EN ACIER INOXYDABLE Excelsior®. Le propriétaire doit coopérer de manière raisonnable avec SOS WARRANTY SERVICES INC. dans ses efforts pour s'acquitter de ses obligations en vertu du présent contrat. Toute réparation et/ou modification non autorisée du produit ou de l'appareil annulera la présente entente. Le propriétaire pourrait se voir demander de retourner les tuyaux endommagés à ses propres frais.

Le service sera offert pendant les heures normales d'ouverture. Dans le cas où le propriétaire ne respecte pas un rendez-vous/une évaluation de service à domicile, il sera tenu de payer le coût du rendez-vous/de l'évaluation en fonction du taux en vigueur au sein de l'industrie au moment de la demande. Dans le cas où le propriétaire refuse de payer les sommes dues à SOS Warranty Services Inc. la présente garantie sera annulée, sans remboursement au propriétaire.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ :

- La présente garantie s'applique uniquement aux tuyaux en acier inoxydable Excelsior® qui ont été achetés à l'origine; SOS Warranty Services Inc. et Phoenix A.M.D. International Inc. seront considérés comme ayant rempli leurs obligations aux termes de la présente garantie une fois que les tuyaux en acier inoxydable Excelsior® ont été remplacés ; OU
- Une fois que SOS Warranty Services Inc. a payé jusqu'à concurrence de 1 000 \$ en raison de dégâts d'eau causés par les tuyaux en acier inoxydable défectueux.

Limitation de responsabilité : LA PRÉSENTE GARANTIE CONSTITUE LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR/PROPRIÉTAIRE POUR TOUT DÉFAUT OU TOUTE INSUFFISANCE DU PRODUIT. À L'EXCEPTION DE LA PRÉSENTE GARANTIE, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, REPRÉSENTATION OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ORALE OU

ÉCRITE, CONCERNANT LE PRODUIT, QUE CE SOIT EN VERTU DU DROIT COMMUN, D'UNE LOI OU D'UNE AUTRE OBLIGATION LÉGALE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE GÉNÉRAL OU PARTICULIER, TOUTES CES GARANTIES ÉTANT PAR LES PRÉSENTES EXPRESSÉMENT EXCLUES PAR PHOENIX A.M.D. INTERNATIONAL INC. / SOS WARRANTY SERVICES INC. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES.. LA RESPONSABILITÉ DE PHOENIX A.M.D. INTERNATIONAL INC. / SOS WARRANTY SERVICES INC. DÉCOULANT DE LA VENTE OU DE LA FOURNITURE DU PRODUIT OU DE SON INSTALLATION OU UTILISATION, QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UNE RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE OU AUTRE ET QU'ELLE RÉSULTE OU NON DE LA NÉGLIGENCE OU DE LA FAUTE LOURDE DE PHOENIX A.M.D. INTERNATIONAL INC. / SOS WARRANTY SERVICES INC. NE DOIT PAS DÉPASSER 1 000 \$. EN AUCUN CAS, PHOENIX A.M.D. INTERNATIONAL INC. / SOS WARRANTY SERVICES INC. N'EST RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF OU SPÉCIAL SUBI PAR L'ACHETEUR OU LE PROPRIÉTAIRE OU TOUTE AUTRE PERSONNE EN RAPPORT AVEC L'ACHAT, L'INSTALLATION OU L'UTILISATION DU PRODUIT. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

GÉNÉRALITÉS : Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pourriez avoir d'autres droits selon votre province ou état de résidence.

EXCLUSIONS

Les éléments suivants sont spécifiquement exclus de la garantie des tuyaux en acier inoxydable Excelsior® :

- Les tuyaux en acier inoxydable Excelsior® qui n'ont pas été achetés dans le cadre de la solution essentielle tout-en-un pour laveuses auprès d'un partenaire de vente au détail autorisé de Phoenix A.M.D. International Inc.
- Les garanties qui n'ont pas été enregistrées par le propriétaire dans les 90 jours suivant la date d'achat de de l'ensemble solution essentielle tout-en-un pour laveuses.
- Les tuyaux en acier inoxydable Excelsior® qui n'étaient pas été utilisés au moment de l'incident.
- Les réclamations qui sont déclarées plus de 14 jours après la date à laquelle le problème a été initialement constaté.
- Les modifications ou réparations non autorisées apportées au produit ou effectuées lors de son installation.
- Les pertes ou dommages dus à la présence de rouille sur les surfaces ou les composantes environnantes.
- Les travaux effectués par un technicien qui n'a pas été autorisé par SOS Warranty Service Inc.
- L'utilisation du produit pour un usage autre que l'usage résidentiel typique.
- Les pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu ou prévu par Phoenix A.M.D. International Inc.
- Les dommages résultant de tuyaux ayant subi des altérations, une mauvaise utilisation, de l'abus, de la négligence ou un accident.
- Les dommages résultant de tuyaux qui ont été mal entreposés, installés, entretenus, réparés ou utilisés.
- Les dommages dus à une installation incorrecte.
- Les dommages dus à un câblage défectueux et inadéquat, à un incendie, une inondation, une infestation d'insectes, la foudre, ou une connexion à d'autres produits non recommandés pour l'interconnexion par S.O.S. Warranty Services Inc.

INTÉGRALITÉ DE L'ENTENTE

Les présentes modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et toute représentation, promesse ou condition, orale ou écrite, qui n'y figure pas ne lie pas les parties.

Cet accord sera régi et interprété selon les lois de l'État ou de la province où les produits ont été achetés par le propriétaire.

